

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 mars 2013

DCM N° 13-03-12

Objet : Soutien à l'Association "Vallières en Fêtes".

Rapporteur : M. SCUDERI, Adjoint au Maire

Les 25 et 26 mai 2013, l'Association Vallières en Fête organisera la dixième édition de la Fête du Ruisseau à Metz-Vallières. Compte tenu du fait qu'il s'agit du 10^{ème} anniversaire, elle souhaite donner une plus grande envergure à cette manifestation. A cette occasion, elle souhaite clôturer le programme d'ateliers et d'animations par un feu d'artifices. Le coût total du projet est estimé à 17 280 € ; l'association prévoit 10 700 € environ de recettes de participation du public et de sponsoring. Compte tenu du caractère particulier de cette manifestation, il est proposé d'accorder à titre exceptionnel une aide financière à hauteur de 4000 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de soutenir les initiatives relatives à l'animation des quartiers

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ACCORDER** la subvention à l'association Vallières en fêtes pour le financement de leur 10^{ème} édition de la Fête du Ruisseau, pour un montant de 4 000 €,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées,
- Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice 2013.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué:

Thomas SCUDERI

Service à l'origine de la DCM : Service Animation, Jeunesse, Education populaire, Vie Etudiante

Commissions : Jeunesse - Finances

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 33 Absents : 22 Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ